



ÉDITION JUIN 2017

MOT DU PRÉSIDENT

Après quelques mois à la barre du SFMQ, je fais un constat très positif de notre travail. Je peux dire que la transition suite au départ de Jean Gagnon est chose faite. Les membres de l'exécutif ont bien assimilé leur rôle et je suis bien heureux de constater qu'ensemble nous partageons la même vision quant à la façon de mener votre Syndicat, en plaçant les membres au cœur de nos priorités.

Bien sûr, je connaissais déjà certains membres de l'exécutif en place. Je connaissais leurs qualités, leur dévouement, leur expertise. Je pense à Linda Bélanger et à Richard Tuppert. Mais je constate que ceux qui ont pris la relève à mes côtés sont tout aussi dédiés à la cause et qu'ils s'investissent entièrement dans leurs dossiers. Pour ces raisons, ils ont toute ma confiance. Je parle de Dominic Harvey, notre nouveau directeur des opérations et d'Hélène Rheault, notre nouvelle directrice administrative. Hélène a remplacé Sylvie Lemay qui récemment a pris sa retraite. Je profite de l'occasion pour remercier Sylvie pour toutes ces années où elle est montée au front au nom de centaines de membres. Sylvie était probablement celle qui avait le plus de liens directs avec nos membres. Elle entraînait dans leur intimité, les mettait en confiance avant de les placer devant la vérité de leur situation parfois très complexe et délicate. Merci Sylvie!

Fidèle au poste pendant plusieurs années, François Fiset, directeur à l'arrondissement Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge, a décidé de laisser la place à d'autres. Nous le remercions pour tout le travail accompli dans son arrondissement, son implication lors d'événements et sa collaboration dans les comités SST et d'évaluation des emplois. Merci François! Nous saluons l'arrivée de la relève vers qui vous pourrez vous tourner pour établir le contact avec votre Syndicat. C'est le cas de Martin Leclerc, directeur à l'arrondissement de La Cité, d'Hélène Coulombe et de Guylaine Laroche, directrices à l'arrondissement Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge.

Je l'ai fait lors des événements en l'honneur de Jean Gagnon pour sa retraite, mais au risque de me répéter, je tiens à remercier Jean pour les 13 années à la barre de la présidence du SFMQ. Bien sûr, il y a tous ces dossiers qu'il a menés de front, les nombreuses négociations après la fusion de la Ville, le transfert des actifs des caisses de retraite vers la Caisse de dépôt, l'achat du bâtiment qui abrite nos bureaux, la lutte à la Loi sur les régimes de retraite, qui est loin d'être terminée, et j'en passe. Mais je retiens surtout cette passion qu'il avait de régler les dossiers particuliers des employés. Tout donner dans le but d'améliorer la qualité de vie, un travailleur à la fois. C'est là, bien souvent qu'il tirait sa satisfaction et je dois dire qu'à ce niveau, il a été un exemple pour nous tous. Merci encore Jean pour ton dévouement et au nom de tous les membres et de l'exécutif, bonne retraite!

Enfin, je profite de l'arrivée officielle de l'été pour vous souhaiter de magnifiques vacances avec vos proches. Sachez profiter de ce moment pour faire le vide, pour prendre le temps... de prendre le temps. C'est dans chaque petit moment qu'on apprécie la vie et tout ce qu'elle nous apporte. Amusez-vous et revenez-nous en pleine forme. Bonnes vacances à toutes et à tous.

Réal Pleau

MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE

Le 29 mars dernier, lors de l'assemblée générale, j'ai déposé ma candidature au poste de vice-présidente exécutive. Pour la sixième fois, j'ai été élue par acclamation et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier de la confiance que vous me témoignez. Depuis 2003, j'ai le privilège de travailler au SFMQ avec des gens extraordinaires qui ont à cœur la défense des membres qu'ils représentent.

Au cours des trois prochaines années, je poursuivrai la mission qui m'est confiée de défendre vos droits au meilleur de mes connaissances.

Sincèrement,

Linda Bélanger

MOT DE LA DIRECTRICE ADMINISTRATIVE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai intégré mes nouvelles fonctions de directrice administrative en avril dernier au sein de **VOTRE SYNDICAT**. N'hésitez pas à communiquer avec moi. Plusieurs d'entre vous hésitent à s'enquérir des services offerts par **VOTRE SYNDICAT**.

Sachez qu'il n'y a aucune question gênante à poser. Nous avons probablement plus de réponses et de ressources pour vous que vous ne le croyez.

C'est avec plaisir que je ferai de mon mieux pour vous aider et vous informer. Je vous souhaite un bel été et vous remercie de votre appui! Amicalement,

Hélène Rheault

MOT DU VICE-PRÉSIDENT FINANCES

Merci de votre confiance!

En avril dernier ont eu lieu les élections syndicales pour combler plusieurs postes vacants au sein de votre Syndicat.

Comme je milite au sein du SFMQ depuis les fusions municipales, tout d'abord à titre de directeur syndical de l'arrondissement Limoilou jusqu'en 2010 et ensuite sur un poste à l'exécutif comme directeur des opérations de 2010 à 2017, ces années très enrichissantes m'ont donné le goût de postuler sur le poste vacant de vice-président finances.

Ayant été élu, je tiens à vous remercier tous pour votre confiance qui ne se dément pas année après année. C'est toujours un immense plaisir de vous représenter.

Merci encore pour tout.

Je profite aussi de l'occasion pour vous souhaiter de belles vacances. Faites le plein d'énergie, prenez soin de votre santé et surtout, prenez le temps de vivre de merveilleux moments avec votre famille.

Bon été!

Richard Tuppert

MOT DU DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre vote de confiance lors de la dernière élection du 2 mai dernier. Lors de ma tournée, lorsque je me suis présenté à vous, j'ai apprécié votre accueil et j'ai bien aimé la réception que vous aviez face à mes propos et surtout, l'ouverture que vous avez face à votre Syndicat. Plusieurs d'entre vous m'ont mentionné qu'ils souhaitaient voir le Syndicat s'actualiser et adapter son discours aux réalités actuelles. Certains m'ont également apporté d'excellents commentaires par rapport à des préoccupations que l'on devra aborder lors de la nouvelle convention collective. Soyez assurés que j'ai pris bonne note de vos suggestions et que je les ferai valoir le temps venu! J'ai constaté que vous aviez les mêmes préoccupations, peu importe votre service. Il est important de nous en faire part soit par l'entremise de votre directeur syndical ou un membre de l'exécutif. Si vous n'adressez pas ces préoccupations à votre Syndicat, il est difficile pour ce dernier de tenter de faire une différence.

Je crois fermement que votre Syndicat doit se rapprocher de ses membres, et ce, dès votre arrivée. Je me souviens de ma journée d'entrée à la Ville en 2006. Un représentant syndical est entré dans mon bureau, m'a demandé de signer ma carte et de lui donner 2 dollars. Ce que j'ai fait sans trop poser de questions et il est parti en me souhaitant une bonne journée. C'était la façon de m'accueillir dans le monde syndical! Encore aujourd'hui, beaucoup de travailleurs ne savent pas ce que le Syndicat peut faire pour eux et c'est pour cela que je veux mettre en œuvre une rencontre avec les nouveaux membres. Quelques fois par année, nous pourrions vous inviter à nos bureaux afin de nous présenter et vous expliquer les grandes lignes de votre organisation syndicale. Je crois que d'effectuer une première approche, dès votre arrivée, nous aidera à faciliter la communication. Lors de ces rencontres, il vous sera également possible de poser toutes les questions que vous désirez. Si vous souhaitez assister à cette rencontre, et ce, même si vous n'êtes pas nouvellement arrivé à la Ville, je vous invite à m'écrire à l'adresse de courriel dominic.harvey@sfmtq.qc.ca et il me fera plaisir de faire un suivi avec vous.

Depuis quelques semaines, je suis en poste comme directeur des opérations et je peux vous dire que je sens déjà un vent de fraîcheur au sein de notre conseil! Je peux vous assurer que je vais mettre tous les efforts pour que vos droits soient respectés.

Je vous souhaite de très belles vacances et profitez-en pour faire le plein d'énergie.

Dominic Harvey

LE SAVIEZ-VOUS?

Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec

Saviez-vous qu'en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (Loi RCR) et du règlement de VOTRE régime de retraite, votre prestation de décès est payable au conjoint(e) prioritairement?

Qui est votre conjoint (e) au sens de la Loi RCR ?

- La personne qui est mariée ou unie civilement avec vous;
- La personne avec qui vous vivez maritalement (qu'elle soit de même sexe ou de sexe opposé) depuis au moins 3 ans ou depuis moins d'un an si un enfant est né ou adopté pendant votre vie maritale;

BREF...

Soyez avisés que vous ne pouvez nommer personne, ni même votre enfant bénéficiaire de votre régime de retraite SI vous avez un conjoint(e) qui se qualifie au sens de la Loi RCR au moment de votre décès.

N.B. Le présent article a pour but d'informer sommairement les membres. Seules les dispositions du Règlement R.A.V.Q. 252 instituant le Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec et celles de ses amendements doivent être appliquées.

Hélène Rheault

Votre remplaçant durant vos absences

Plusieurs membres nous demandent si c'est de leur devoir de se trouver un remplaçant durant leur absence (congé, maladie, vacances, etc.). Il est de la responsabilité du gestionnaire d'assurer la relève pendant votre absence. Le seul devoir que vous avez est de faire votre demande en bonne et due forme. Ne vous substituez pas à votre gestionnaire. Bonne saison estivale!

Réal Pleau



Suivez-nous sur le Facebook du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec.